

AUDIORAMA CLUB

**Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire,
Samedi 30 avril 2011, 14 h. 30, Salle Sissi, Musée suisse de l'audiovisuel, Montreux**

Ordre du jour accepté :

1. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 08.05.2010
2. Rapport du Président
3. Présentation des comptes et du bilan 2010
4. Rapport de vérification des comptes 2010
5. Adoption des comptes et bilan 2010
6. Elections au Comité
7. Election des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2011
8. Activités du CLUB
9. Adoption du Budget 2011
10. Situation de la Fondation du Musée (par M. Ph. Guillemin, président)
11. Activités 2011 à l'AUDIORAMA (par M. J.M. Nicolas, conservateur)
- 11bis : présentation du projet BIENNE par M. Andreas Sutter
12. Propositions individuelles et divers

M. William Fague, président, salue les participants.

La liste des personnes présentes et excusées figure à la fin de ce document (annexe 1).

Un instant de silence est respecté à la mémoire de MM. Robert GRISCH, Ferdinand SCHENK et Olinto TOGNINA, décédés.

1. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 8 mai 2010 : sans remarque, adopté avec remerciements.

2. Rapport du Président

M. Fague souligne que l'exercice 2010-2011 a été rempli de diverses activités : plusieurs membres sont venus bénévolement accomplir des tâches de tri, d'inventaire, et de mise à jour des collections de la Fondation; ils sont vivement remerciés pour leur disponibilité et tout le travail accompli. Ce n'est pas moins de 12 journées qui ont été dispensées dans le cadre de l'AUDIORAMA, ce qui représente, avec une moyenne de 8 personnes, 96 journées/homme (presque un poste à mi-temps).

Plusieurs membres également faisaient partie des bénévoles pour assumer l'intendance, l'accueil et le service, lors des trois journées thématiques à Territet, les 1, 2, 3 décembre 2010. Certains ont même offert leurs prestations techniques pendant ces 3 journées. Bravo et merci encore à chacun pour cet élan de solidarité indispensable pour que ces journées thématiques se déroulent à moindre frais.

Les activités au sein du musée et des collections se poursuivent. Votre aide est la bienvenue pour accomplir ce qui nous est demandé, manifestez-vous pour rejoindre cette équipe de professionnels.

Le Comité réuni le 2 novembre 2010 à Lausanne a décidé d'octroyer les sommes suivantes :

- o 1000.- pour l'hébergement et la mise à jour du site internet,
- o 1000.- à partager avec l'ensemble des bénévoles qui travaillent au musée, au Centre de Compétences;

une cérémonie a été organisée par le Club le 16 février 2011 pour remettre cette attention. Cette journée très conviviale a permis de partager quelques bons moments riches d'échanges et de cordialité. Tous les participants ont été particulièrement touchés à ce que l'on prenne garde à eux et qu'on s'intéresse à ce qu'ils font. Je précise que les bénévoles dont je viens de parler, ne sont pas les bénévoles du Club, cités en première partie du rapport.

Afin de rendre attractif notre Club, le Comité vous propose une activité orientée vers la technique. Cette année il propose **la visite de la Tour Télévision à Genève**, où sont mis en valeur beaucoup d'appareils venant du musée.

Notre Club reste vigilant, attentif à tout ce qui se passe dans le cadre du musée, et en dehors ; il est prêt à se mobiliser pour des actions ponctuelles, comme celles de décembre dernier. Notre Association reste donc d'actualité et cible son aide sur les collections, les tâches d'entretien qu'elles nécessitent, ainsi que sur d'autres éléments qui pourraient se présenter.

Le président termine son rapport en remerciant également le Comité, Mme Leupin, secrétaire et M. René Muller, trésorier, pour leur excellent travail.

3. Présentation des comptes et bilan 2010

M. Muller, trésorier, présente les comptes et le bilan de l'exercice 2010; ils ne suscitent aucune question (annexe 2).

4. Rapport de vérification des comptes 2010

Mme Martine Fluhmann, vérificatrice, donne lecture du rapport proposant à l'assemblée d'adopter les comptes 2010.

5. Adoption des comptes et du bilan 2010

L'assemblée adopte le rapport de vérification, les comptes et le bilan à l'unanimité.

6. Elections au Comité

MM. Lambelet et Smolik ont mis leur mandat à disposition. Deux personnes sont présentées et remerciées d'être candidates : **M. Christophe HOWALD et M. Jean-François MOULIN, sont élus par acclamation.**

7. Election des vérificateurs des comptes 2011

Mme Martine FLUHMANN accepte une réélection, M. Heinz MURBACH sera suppléant. Ils sont élus par acclamation.

8. Activités du CLUB

M. Gilbert Naoux, vice-président, souligne que la visite de la TSR proposée le 18 juin est ouverte à tous, selon le formulaire d'inscription.

D'autres visites seraient proposées à l'avenir, sous formule légère (pas d'organisation de transport, chacun se retrouve sur place). Cependant se pose la question de l'opportunité du

samedi (même préoccupation pour la tenue des assemblées générales). Les membres sont priés de donner leur avis à ce sujet, ainsi que faire des propositions.

Exemple de visites: Collections Joris, Marconi à Salvan, Emetteur de La Dôle, Centrale électrique de Bieudron-Dixence, etc. Evidemment que des visites techniques se font dans un lieu en activité, forcément en semaine; pensons-y lors des propositions à faire.

9. Adoption du budget 2011

M. Muller fait part du détail des charges, 8'900 fr, pour 6'000 fr de recettes prévues.

Mis en discussion et suscitant quelques questions, il est précisé que ce budget est à dissocier totalement des moyens de la Fondation; l'AUDIORAMA CLUB est pour sa gestion totalement séparé de la FONDATION du Musée. Certes notre but n'est pas de thésauriser mais de participer à certaines manifestations, organiser des activités ou visites, remercier les bénévoles, et maintenir le site Internet. Le montant du déficit ne sera pas atteint, les dépenses n'étant engagées que si leur couverture existe.

Mis au vote, **le budget est accepté tel que présenté, à la majorité des membres présents, avec un avis contraire et pas d'abstention.** (annexe 3)

Le secrétariat indique l'état des membres à cette date :

- o 3 décès
- o 3 démissions
- o 19 éliminés (non-paiement des cotisations depuis plus de 3 ans ou plus d'adresses postales).

Total : 192 membres, y.c. 40 membres à vie.

- o 126 membres et sympathisants reçoivent les informations par e-mail
- o 102 membres ont déjà payé la cotisation ou fait un don pour 2011.

10. Situation de la Fondation du Musée

M. Philippe Guillemin déclare que le Musée à Montreux, c'est fini. Il remercie tous les bénévoles qui oeuvrent pour les collections encore dans ces murs, tant qu'une autre solution ne s'offrira pas à la Fondation. Le Conseil s'est penché sur plusieurs pistes et bute sur un non-lieu. Cependant une solution s'offre pour la collection à la Fondation Wildermeth à Bienne.

Notre Fondation existe, survit avec le mandat de l'Ofcom qui doit être rempli. M. Nicolas termine à fin juin ses activités, en attendant que la solution Bienne se concrétise. Déjà grand merci à M. Nicolas, où d'autres activités vont s'offrir à lui au sein de la Fondation.

M. Naoux pose la question du remboursement du prêt en 2008 de 10'000 fr consenti par le Club à la Fondation; nous attendons réponse à nos interventions de l'assemblée 2010 et notre rappel du 31 mars.

M. Guillemin répond que le Conseil a proposé un remboursement à raison de 1000 fr par an, assorti de la moitié transformée en don du CLUB.

M. Naoux estime cette solution peu élégante car cet argent a été prêté pour payer des salaires et charges sociales qui manquaient, et éviter la faillite. Notre assemblée accepterait-elle ce remboursement de 1000 fr par année ?

La discussion suit sur où la Fondation va trouver cet argent pour nous rembourser, ce qui n'est pas vraiment l'affaire du CLUB. Nous sommes tous d'accord pour sauver ce patrimoine de l'audiovisuel quelles que soient les interactions entre les projets.

Le président Fague insiste pour qu'on en reste à l'ordre du jour de notre assemblée générale, et précise que nos statuts prévoient que le Club travaille pour lui même et défende ponctuellement ce qu'il y a à faire pour le musée et les collections, ce qu'il fait.

La proposition de prélever ce remboursement sur les 2'000 fr attribués aux bénévoles et au site est totalement inopportune.

En aucun cas le CLUB n'est dépendant de la Fondation pour exister.

M. Guillemin rappelle que **la collection appartient à la Fondation**, que le Conseil croit au projet de Bienne pour la collection, mais ne peut donner de détails sur la survie de la Fondation, tout en espérant que la meilleure des solutions soit trouvée pour sauver ce patrimoine.

La présente assemblée accepte la proposition de la Fondation du remboursement de 1000 fr pour l'année 2011.

Ce point sera repris à la prochaine assemblée générale pour les années qui suivent.

11. Activités 2011 à l'AUDIORAMA

M. Nicolas fait part des activités à Territet : prêt d'appareils à la RTS (que nous verrons lors de la visite du 18 juin), poursuite du travail en atelier (Centre de compétences), réunion de la Fondation Marconi, accueil de groupes de visiteurs, etc.

Une approche a été faite à Sottens (SWISSCOM Broadcast) dont le bâtiment devrait en principe subsister, où on souhaite obtenir un reflet de la collection de l'AUDIORAMA.

M. Nicolas annonce qu'il a démissionné en mars de son poste de conservateur avec effet à fin juin, lassé de toute l'énergie dépensée durant 10 ans à sauver ce musée (lire les NEWS numéro spécial d'avril 2011), puis explique sur grand écran le projet d'avenir qu'il a trouvé pour conserver le noyau de la collection (espace Bienne), que M. Andreas SUTTER présente ci-après.

11bis : présentation du projet BIENNE

M. Andreas Sutter, maître d'œuvre de la réalisation d'un futur projet, fait état des projets qui l'ont accompagné sa vie durant, dont l'électrification d'une tour, d'un bateau, 3 studios de télévision, 2 bâtiments de gestion fédérale, quelques hôpitaux, etc. Ses premières connaissances des appareils proviennent de l'évolution du noir/blanc jusqu'à la numérisation (la mémoire de l'AUDIORAMA s'arrête en 1992, elle devrait compléter la collection !).

M. Sutter est collaborateur de l'OFCOM.

2000 m2 à Bienne peuvent être mis à disposition de la collection de la Fondation sous forme de suites à visiter par divers cercles (public, écoles, étudiants et compagnies, conseils de fondation, etc); quelques entreprises seraient intéressées à participer financièrement.

La collaboration avec M. Nicolas va vers le développement de projets qui ont de bonnes chances de se réaliser. Une inauguration le 1^{er} avril 2012 est envisagée, et si prochainement la réalisation se dessine, il s'agira d'emballer les objets et les déménager dans ces lieux quasiment gratuits, sans chauffage, nécessitant peu d'énergie juste pour éclairer les différents sites et les dessécher, et peindre 10'000 m2; une salle pour réception et manifestation peut également être un atout, souligne M. Nicolas.

Un prospectus sera finalisé en mai, ensuite récolte de fonds. Entre-temps, une société à responsabilité doit être créée entre la Fondation AUDIORAMA et la Fondation WILDERMETH. M. Sutter est heureux de pouvoir offrir une mise à disposition de locaux, d'idées et de bonnes relations avec des personnes motivées à mettre en œuvre un nouveau projet.

Une visite du site peut être organisée pour le CLUB.

M. Fague remercie sincèrement M. Sutter de sa présentation d'un projet alléchant, et retient l'idée d'une visite sur place.

12. Propositions individuelles et divers

Le président Fague tient au nom du CLUB, à remercier du fond du cœur celui qui pendant 10 ans a œuvré autour des machines et des appareils pour leur conservation, Jean-Marc Nicolas.

Pierre Barbey, qui a été pionnier de la restauration de l'appareil (Lorenz Stille) est vivement remercié de son engagement également, lui qui a tout connu depuis le premier car de reportage TV jusqu'au numérique, cela fait une somme considérable de conseils.

Le vice-président, M. Naoux, soulève les questions pratiques qui se posent par le départ de M. Nicolas : le site de l'AUDIORAMA va-t-il continuer à exister ? comment va se gérer la correspondance ? etc. La Fondation est priée d'informer le CLUB le plus rapidement possible sur ces problèmes pratiques.

M. Guillemin donnera réponse ces tout prochains jours.

Il est recommandé que plus d'informations sur le CLUB soient fournies au site Internet [www. audiorama.ch](http://www.audiorama.ch)

Le président Fague clôt l'assemblée à 16 h. 30 en remerciant tous les participants qu'il invite à partager le verre de l'amitié autour duquel les conversations se poursuivront.

AUDIORAMA CLUB

Le président :

La secrétaire :



William Fague



Josée Leupin